Budget : les propositions de la Municipalité

Avant le vote du budget le 19 février, qui met en oeuvre la vision politique pour la Ville, le conseil municipal a débattu du rapport d'orientations budgétaires le 20 décembre. Ce rapport expose l'état des finances de la Ville et les propositions de la Municipalité pour la gestion du budget 2019. Le maire, Stéphane Blanchet, en présente les axes.

Qu'est-ce qui change cette année dans la préparation du budget ?
D'abord, nous souhaitons faciliter le débat autour du budget. Nous avons pour cela confié la vice-présidence de la commission Finances à un élu de l'opposition, dès mon élection. Cela n'existe nulle part ailleurs. La commission rassemble des élus de la majorité et de l'opposition. Depuis mai, elle se réunit presque tous les mois, et non deux fois par an comme auparavant. Nous améliorons chaque année les outils de travail : plus on donne d'information, plus la discussion est riche. La chambre régionale des comptes a souligné que depuis trois ans le rapport d'orientations budgétaires de Sevran gagne en qualité. Le débat, qui s'appuie sur ce rapport et a eu lieu le 20 décembre, nous permet de savoir si on continue dans ce sens avant le vote du budget. En l'occurrence, le rapport a été plutôt bien accueilli. Il a aussi été transmis aux présidents d'association, des acteurs locaux essentiels, pour qu'ils réagissent s'ils le souhaitent. Ensuite, le calendrier est différent. Nous avons présenté le rapport d'orientations budgétaires plus tôt dans l'année. Le budget aussi sera voté plus tôt, ce qui permet d'avoir une exécution budgétaire plus sereine et des données plus fiables. Si le calendrier a changé, c'est parce que nous avons passé un contrat avec l'Etat en 2018, ce qui a permis de sécuriser les dotations. Auparavant, nous en étions informés parfois tard, voire quinze jours avant la clôture budgétaire.

Quels sont les principaux axes du rapport d'orientations budgétaires ?
Le fil rouge de ce rapport, tout à fait innovant à Sevran, c'est l'égalité femmes-hommes. On sait qu'elle ne va pas de soi, alors notre projet est ambitieux. Nous proposons d'expérimenter un budget égalitaire avec quelques services choisis. L'idée que nous soumettons au conseil municipal est de faire ressortir dans le budget de ces services les dépenses et qu'elles soient égales pour les deux genres. Par la suite nous pourrions l'étendre à tous les services municipaux. La question de la sécurité, entre autres, peut être posée à travers ce prisme :
l'espace public, maintenant ou à venir, doit être ouvert aux femmes. Cela concerne la vidéo-protection, l'éclairage public. La Semaine des droits des femmes autour du 8 mars est un moment fort, nous proposons d'aller plus loin. Notre but est d'avoir une culture commune entre les services municipaux et de rendre un service public égalitaire. La transition écologique est une priorité. Nous souhaitons continuer le travail sur les ressources d'énergie, pour évidemment limiter les impacts sur la planète, mais aussi pour baisser les factures de la Ville et des particuliers. Ainsi, grâce à l'investissement sur la biomasse, le coût de la chaleur est très compétitif aux Beaudottes et à Rougemont. Les factures s'allègent et la Ville en tire même des recettes : 398 000 € en 2018. Nous souhaitons en faire un outil essentiel pour l'avenir.
En augmentant les recettes, en cherchant d'autres financements, nous défendons le développement de la ville et la qualité des services publics. Pour la lecture par exemple, nous sommes engagés sur une démarche longue qui ne se contente pas d'entretenir le patrimoine (les bibliothèques et leurs fonds). Nous avons signé en 2018 le contrat territoirelecture et envisageons de poursuivre les négociations pour que l'Etat verse à la Ville une dizaine de millions d'euros sur dix ans afin d'investir sur la création ou la réhabilitation de bibliothèques avec des projets innovants. Ces aspirations ambitieuses n'empêchent pas un rééquilibrage du budget. Maîtriser les dépenses permet de retrouver une liberté d'investissement. Nous souhaitons économiser en poursuivant les réductions de dépenses en fonctionnement et en menant une mobilisation pour baisser le montant des intérêts d'un emprunt qui avait été contracté dans le cadre de la rénovation urbaine. Nous proposons d'interpeller les pouvoirs publics. C'est une profonde injustice de payer presque 6 % d'intérêts sur un prêt d'utilité publique (17 470 463 € pour un emprunt de 27 622 365 €, soit 63 % de la somme). La bonne nouvelle, c'est que le travail sur la réduction de la dette accentué depuis trois ans porte ses fruits. Elle reste élevée, mais inférieure à 2014. Pour la réduire, nous développons notre capacité à rembourser. Au moment du vote du budget, nous devrions avoir le chiffre 2019 qui devrait encore baisser.

Pourquoi désirez-vous ne pas augmenter les impôts ?
La pression fiscale est déjà trop forte. Je pense qu'il serait injuste d'avoir un taux d'imposition plus élevé que dans les communes voisines. Sevran doit rester attractive. Une meilleure redistribution des richesses au niveau du Territoire et en Ile-de-France, la région la plus riche du pays, me paraîtrait plus juste. Je crois aussi qu'il faut assainir les finances de la Ville sur le long terme, avec un désendettement progressif afin d'avoir plus de marge de manoeuvre pour attirer les investisseurs, qui créeraient de l'emploi, ou recourir à l'emprunt à un meilleur taux.

Le rapport d'orientations budgétaires est consultable en ligne.

Les étapes du budget

• Le rapport d’orientations budgétaires présente les lignes directrices du budget proposées par la Municipalité et dresse l’état des lieux des finances. Il donne lieu au débat d’orientations budgétaires.
• Le vote du budget attribue concrètement les sommes à des actions. La loi exige qu’il ait lieu avant le 31 mars.
• Entre temps à Sevran, les élus continuent à travailler sur le budget, à travers des discussions au sein de la majorité et la tenue de la commission Finances réunissant la majorité et l’opposition.

Publié le 04 février 2019